
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du GT Jeunesse et Vie Associative

3 et 17 décembre 2013
Centre Culturel Régional Action-Sud

Présents :

- pour la Commune :
 - M. Bruno BUCHET, Bourgmestre
 - M. Freddy MANISE, Chef du Service « Affaires du Bien-Être »
 - M. Baudouin SCHELLEN, Echevin
- pour l'Auteur de PCDR, DR(EA)²M :
 - Mme Cécile ESCOUFLAIRE
- pour la FRW :
 - M. Thomas CONSTANT, agent de développement
 - M. Xavier PAULY, agent de développement
- citoyens/acteurs locaux présents :
 - à la 1^{ère} séance : 20
 - à la 2^{ème} séance : 23
 - voir liste en annexe 1

Excusés :

- M. Jean-Marc DELIZEE, Echevin
- Mme Fabienne FANUEL, Agent-Relais ODR
- Mme Anne-Marie DRICOT

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
AFOM	Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces
CCR	Centre Culturel Régional
CFT	Centre de formation de Treignes
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
CODEF	Centre d'Orientation et de Développement pour l'Emploi et la Formation
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information/Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
OT	Office du Tourisme
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

1. Introduction et préalables au Groupe de Travail

(03/12/2013)

La première séance débute par un mot de bienvenue et une introduction de M. BUCHET qui explique les objectifs des séances ainsi que la façon pratique de procéder. Il cède ensuite la parole à Xavier PAULY qui rappelle le contexte de la réunion avec notamment un retour sur les étapes franchies et celles à venir dans le cadre de l'ODR de la commune de Viroinval.

Ensuite, les objectifs des Groupes de Travail thématiques sont détaillés ; il s'agit :

- d'apporter des éléments pour mieux **comprendre et valider le constat** (relatif à la Jeunesse et la Vie Associative dans le cas présent) ;
- de **proposer des objectifs** de développement pour l'Entité communale ;
- de **proposer des projets** pour répondre aux objectifs.

La méthode utilisée prévoit plusieurs phases de travail :

1. une présentation des thèmes « **Jeunesse et Vie Associative** » et un travail sur le constat et l'analyse AFOM lors d'une première séance ;
2. un **travail individuel à domicile** sur base d'un document remis et expliqué en fin de première séance ;
3. une deuxième réunion consacrée à la **proposition d'objectifs et de projets**, en sous-groupes.

2. Regroupement thématique

(03/12/2013)

Afin de structurer le travail et le rendre plus efficace, les thématiques ont été regroupées en plusieurs Groupes de Travail (GT). Ces thèmes de GT découlent des réflexions menées lors des rencontres villageoises d'Information/Consultation menées au printemps 2013.

GT 1 – Tourisme, Patrimoine, Culture et Traditions :

Circuits touristiques, randonnées, arbres remarquables, préservation du patrimoine, entretien des sentiers, rénovation, folklores, bibliothèque...

GT 2 – Jeunesse et Vie Associative :

Education, écoles, civisme, formation, espaces éducatifs, plaines de jeux, locaux pour les jeunes, festivités, animations, sports, loisirs...

GT 3 – Vie Sociale, Information et Communication :

Cohésion sociale, vie villageoise, 3ème âge, intergénérationnel, soins, vie communautaire, entraide, échanges, communication au sein du village, entre les villages, avec les élus...

GT 4 – Cadre de Vie, Environnement, Energie et Mobilité :

Urbanisme, logement, infrastructures, bâtiments à l'abandon, espaces verts, sites naturels, énergie, qualité de l'eau, développement durable, photovoltaïque, insécurité, dangerosité des routes, état des routes, accessibilité, transport public, stationnement...

GT 5 – Economie locale et Emploi :

Agriculture, innovations, tourisme, café, épicerie, aspects économiques, création d'emplois, artisanat, développement économique...

Ce deuxième Groupe de Travail est donc consacré aux thématiques suivantes, relatives à la Jeunesse et la Vie Associative :

*Education, écoles, civisme, formation, espaces éducatifs,
plaines de jeux, locaux pour les jeunes, festivités,
animations, sports, loisirs...*

3. Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (03/12/2013)

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, du bureau d'études DR(EA)²M (auteur du PCDR), présente le diagnostic thématique en revenant rapidement sur la méthodologie de travail utilisée, ses constat et analyse de la situation existante.

Sa présentation¹ s'articule autour des points principaux suivants :

- Population – Démographie
- Jeunesse :
 - Education – Enseignement
 - Accueil de la petite enfance
 - Accueil extra-scolaire
 - ASBL et Services à la jeunesse
 - Infrastructures – Activités – Animations
- Vie Associative :
 - Associations culturelles
 - Associations sportives
 - Associations de jeunesse

Elle termine par la présentation d'une carte de synthèse, l'analyse AFOM et le constat.

Le constat posé sur base du diagnostic est le suivant :

*« VIROINVAL,
UNE JEUNESSE À PRÉSERVER ET À PROTÉGER
DANS UNE COMMUNE AU MONDE ASSOCIATIF, SPORTIF ET CULTUREL DYNAMIQUE
MAIS DONT L'ATTRAIT ET LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE NE SONT
PAS TOUJOURS MOTIVANTS POUR LES JEUNES »*

¹ Cette présentation est disponible sur le site Web de la Commune.

Les points essentiels abordés dans cette présentation se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de séance (comprenant notamment la carte de synthèse du diagnostic réalisé).

4. Questions/Réponses/Précisions

(03/12/2013)

Une séance de questions/réponses/demandes d'éclaircissements est ensuite proposée aux participants.

Un participant interroge Cécile ESCOUFLAIRE sur ce que peut signifier les *difficultés scolaires* à Viroinval. Elle lui répond qu'il a été signalé que le suivi de certains jeunes est qualifié de difficile dans des structures comme l'accueil extra-scolaire.

Un autre participant demande d'où vient le nombre de 93 associations à Viroinval. Cécile ESCOUFLAIRE indique que ce sont les associations reconnues par la Commune qui lui ont été transmises par les services de l'AC. Ce participant fait remarquer que d'autres associations non-reconnues par l'AC existent sur le territoire de Viroinval et qu'elles peuvent avoir leur importance pour ce qui concerne l'organisation de manifestations culturelles ou d'événements divers.

Ce même participant ajoute qu'il faut signaler que l'AC dispose d'une personne à temps plein pour l'Accueil Temps Libre. De plus, un service de réponses aux associations existe au sien de l'AC.

Une dernière remarque par rapport à la réunion d'IC de Mazée est formulée par un participant ; selon lui, il manque certaines propositions alors émises parmi les opportunités présentées par l'auteur de PCDR. Thomas CONSTANT lui répond que l'ensemble des réflexions menées au cours de cette séance d'IC devraient être reprises dans le PV de ladite séance et qu'elles ne seront ignorées par la CLDR dans une phase ultérieure. Il ajoute que l'intérêt de la séance de ce soir est justement d'amender l'analyse thématique réalisée par DR(EA)²M et que tout « manquement » est à signaler dans la suite de la soirée.

Les participants n'ayant plus de demandes de précisions ou commentaires à formuler, ils remercient Cécile ESCOUFLAIRE pour la qualité de sa présentation.

5. Travail sur le diagnostic (analyse AFOM)

(03/12/2013)

Les participants sont ensuite invités (en 4 sous-groupes d'environ 5 personnes) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Jeunesse et Vie Associative » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils ont à leur disposition la carte couleur réalisée par l'auteur (qui synthétise la situation existante présentée précédemment) ainsi qu'un tableau AFOM relatif aux thèmes du GT.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, 4 questions leur sont posées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

Afin de lister leurs différentes réponses à ces questions, un tableau AFOM vierge est distribué par sous-groupe et un(e) secrétaire prend notes des commentaires et compléments apportés par les membres de son sous-groupe.

Ci-dessous, sont reprises les différentes **remarques** formulées par les **sous-groupes** quant au **diagnostic** proposé par **DR(EA)²M**

⇒ **Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles sont pertinentes et font effectivement défaut au document.**

Sous-groupe n°1 :

Atouts	Faiblesses
<i>Pas de remarques à ce sujet.</i>	Peu de cohésion entre les associations ; Transports en commun peu disponibles ² ; Manque de sérieux dans les organisations.
Opportunités	Menaces
Renforcement de la présence policière (pour les problèmes d'insécurité) ; Chapiteau pour les associations (vu la vétusté de certaines salles) ; Améliorer la gestion des salles communales (nombreuses dégradations) → caution ? Calendrier des manifestations ³ ; Harmonisation des comités pour lutter contre les clivages générationnels ⁴ ; Team building commun aux associations ; Local pour les Jeunes de Mazée (2 ^{ème} étage de la salle A. Masson).	<i>Pas de remarques à ce sujet.</i>

² A ce sujet, Arnaud SABLON, rapporteur du sous-groupe, propose que des possibilités de synergies soient envisagées pour l'utilisation de la camionnette de la Croix Rouge (Centre de Oignies). M. GILLES lui indique que cela avait été envisagé par l'ancienne directrice du Centre, mais cela ne rencontra que peu de succès et de nombreux retours négatifs furent enregistrés (notamment empreints de racisme).

³ M. GILLES signale qu'il y a 7 – 8 ans, le CCR *Action-Sud* avait proposé aux associations de se réunir pour définir au mieux un calendrier des manifestations (pour éviter entre autres l'organisation simultanée d'événements), mais de nombreuses difficultés d'aménagements entre comités virent alors le jour.

⁴ M. SABLON donne l'exemple du nouveau comité des Fêtes de Mazée qui permet d'éviter les tensions entre personnes et de profiter au mieux des qualités des différentes générations.

Sous-groupe n°2 :

Atouts	Faiblesses
Page Facebook de l'OT → publicité en direct ⁵ des activités.	Problème de mobilité pour aller d'un village à l'autre ; Salles inadaptées : vétustes, trop petites ; Heures d'ouvertures de la Plateforme Jeunesse ou des locaux/structures d'accueil inadaptées.
Opportunités	Menaces
Plateforme pour la cohésion des associations ⁶ (voir ce qui est possible avec l'En Viroin, le CCR Action-Sud, le site viroinval.be) ; Points bibliothèque dans chaque école villageoise ; Mise à disposition de salles en bon état dans chaque village ; Utilisation du listing des associations sur le site viroinval.be pour les présenter, leur donner la possibilité de s'exprimer.	<i>Pas de remarques à ce sujet.</i>

Sous-groupe n°3 :

Atouts	Faiblesses
Ateliers langues (anglais, néerlandais, italien) « Bouillons de Cultures » ; Atelier théâtre ; Atelier photo ; Fédéroock Entre-Sambre-et-Meuse ; Présence de fanfares ; Existence de plusieurs personnes ressources (ex : M. Boninsegna pour l'astronomie) ; Présence de l'IRM → éveil des jeunes à l'intérêt pour les sciences.	Mobilité de l'espace public numérique ; 45% de la population de Viroinval vit sous le seuil de pauvreté ; Pas de sentiment d'appartenance à Viroinval (≠ pour les villages) ; Pas de mouvement de Jeunesse (ex : scouts).
Opportunités	Menaces
Accès aux salles du Centre Européen (gratuitement → subsides communaux) ; Jardins communautaires dans chaque village ; Extension d'une académie des beaux-arts (dessin) ;	Disparition des salles (ex : Olloy, Dourbes) → disparition des associations les utilisant.

⁵ Les associations ne savent pas toujours 3 mois à l'avance (période de couverture de chaque numéro de l'En Viroin) ce qu'elles vont organiser. D'où l'utilisation d'un medium « instantané ».

⁶ Il faut ici considérer l'ensemble des associations existantes et les personnes mettant sur pied des manifestations culturelles qui ne sont pas forcément reconnues comme associations.

Opportunités	Menaces
Investissement des jeunes dans le CCR ; Créer des jeux « inter villages » avec gestion communale pour améliorer la cohésion entre les villages.	

Sous-groupe n°4 :

Atouts	Faiblesses
CODEF et CFT ; Festivités carnavalesques ; Union des fanfares de Nismes ; Grands feux ; Marché nocturne de Nismes ; Motocross.	Mobilité ; Vétusté des salles ; Manque de dynamisme au niveau des jeunes ; Pas de place de jeux à Nismes ; Pas d'échanges entre les comités de différents villages (esprit de clocher, manque de solidarité) ⁷ .
Opportunités	Menaces
Association de voisins à stimuler (ex : décoration de Noël) ; Assemblée Générale/Fédération des différents groupements de jeunesse et associations.	Problème de racisme → besoin d'un « travail » personnel mais aussi en commun ; Interactions entre groupements de jeunesse inexistantes ; Manque d'investissement des jeunes dans les associations.

Suite à ces nombreuses contributions des différents sous-groupes, M. BUCHET souhaite apporter quelques compléments d'informations relatifs à différents points abordés au cours des mises en commun des réflexions.

Il débute en revenant sur la **présence policière** et notamment la présence d'un agent de quartier dans le village de Mazée. Il fait alors référence à la mise en place d'une nouvelle chef de corps pour la Zone de Police des *Trois Vallées* en signalant que ses préoccupations sont tournées principalement vers un travail de proximité alors que son prédécesseur se focalisait plutôt sur des services d'intervention. Concernant les villages de Vierves, Treignes et Mazée, il indique que la désignation de l'agent de quartier a été réalisée durant le dernier Conseil de Police. Cette personne entrera en fonction au plus tard le 1^{er} mars.

La possibilité de mettre un **chapiteau à disposition des associations** ayant été souhaitée, M. BUCHET envisage que cette problématique sera appréhendée par la CLDR dans la suite de l'ODR. Il fait remarquer que ce souhait revient fréquemment.

⁷ A ce sujet, le rapporteur du sous-groupe, M. SOYEZ, propose par exemple que chaque village se déplace avec un char dans tous les villages qui organisent des grands-feux. M. GILLES poursuit en signalant qu'un « temps-fort » de la vie de chaque village pourrait être mis en avant durant l'année et pourrait voir la participation de l'ensemble de la population de Viroinval.

Quant à un **calendrier des manifestations**, il signale qu'il y a quelques années, les comités actifs sur le village d'Olloy se réunissaient afin de préparer au mieux la programmation de leurs divers événements et éviter dès lors des concurrences négatives pour ces associations. Sans doute la nouvelle structure qui reprendra prochainement en charge l'ensemble des politiques dédiées à la Jeunesse (anciennement assurées par la Maison des Jeunes de Viroinval et la Plateforme Jeunesse du PCS) pourra étendre cette façon de faire à toutes les associations de la Commune.

M. BUCHET fait ensuite remarquer que la **salle Dotherpa de Dourbes** est une propriété privée et que si un avenir communal pouvait se présenter pour ce bâtiment, l'AC l'envisagerait fortement.

Il poursuit en indiquant être bien conscient de l'état de délabrement de la **salle d'Olloy**. Il signale que la Commune n'a racheté que l'emplacement du bâtiment et n'a rien dépensé pour l'achat de cette salle à proprement parler. Il dit aussi comprendre les revendications des Ollégiens pour une salle sportive et dédiée aux associations.

Concernant le **Centre Européen**, là aussi, il s'agit d'une structure privée. L'AC n'a donc que très peu de prise à ce niveau.

Revenant sur la **navette de la Croix Rouge**, il confirme les propos de M. GILLES et ne peut que se désoler du comportement raciste de certains.

Les **Mardis Gras** ayant fait l'objet de nombreux commentaires, M. BUCHET dit comprendre l'attachement que chacun porte au Mardi Gras de son village. Il fait remarquer au passage que 3 des carnivals de l'entité sont reconnus Patrimoine Immatériel de la Communauté Française, mais que leurs responsables ne souhaitent pas une mise en lumière mais plutôt en garder une totale autonomie.

L'idée de **caution** pour l'**utilisation des salles** ayant été citée parmi les opportunités, M. BUCHET indique que la Commune a toujours réalisé de substantiels efforts pour garantir une mise à disposition gratuite des salles communales, mais il ne pense *a priori* pas que le recours à une caution soit la meilleure solution. Selon lui, il vaudrait mieux agir au niveau de la responsabilisation des utilisateurs pour garder les salles communales dans un état acceptable et permettre l'utilisation de ces infrastructures dans les mêmes conditions à l'avenir.

Avant de laisser la parole à M. SCHELLEN, M. BUCHET conclut en invitant de nouveau les citoyens à donner leurs idées et formuler des projets pour améliorer la vie à Viroinval. Il signale qu'à travers une ODR, la participation des villageois est plus qu'encouragée et que les réflexions menées au cours des séances d'IC sont amenées à évoluer.

M. SCHELLEN conclut ce temps de parole laissé aux membres du Collège présents pour signaler que le Service *Travaux* est évidemment demandeur d'une coordination des associations et de la mise sur pied d'un calendrier des manifestations. Il est en effet parfois compliqué de planifier les congés des ouvriers en juillet et août alors que l'aide aux associations est à organiser au mieux durant cette période de l'année.

A la fin de la première séance, Thomas CONSTANT présente le **Document de travail** réalisé pour le GT « Jeunesse et Vie Associative ». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT2. Celui-ci comprend :

- ✓ en page 1 : le **constat** thématique formulé par l'auteur de programme, DR(EA)²M ;
- ✓ en pages 2 à 5 : un **résumé** de l'**analyse croisée** (toujours relative aux thèmes du GT) qui a été présentée par l'auteur de programme ce 3 décembre ;
- ✓ en page 6 : la **cartographie** de l'analyse croisée
- ✓ en page 7 : le résumé de l'analyse **Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces** (issue de l'analyse socio-économique menée par DR(EA)²M et des premières séances de consultation de la population organisées dans les 8 villages de Viroinval durant le printemps 2013) ;
- ✓ en pages 8 et 9 : l'explication du **Développement Durable** (le futur PCDR se voulant également être un Agenda21 Local) ;
- ✓ en pages 10 et 11 : des pages à compléter (propositions d'**objectifs** et de **projets**) pour la seconde réunion de ce GT2 ;
- ✓ en page 12 : le rappel du **calendrier** des GT organisés dans le cadre de l'ODR.
- ✓ au milieu du document : un formulaire jaune permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'**analyse AFOM** (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).

⇒ **A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 17 décembre (date de la 2^{ème} séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.**

De plus, Thomas CONSTANT leur précise ce qui est entendu par :

- **Objectif :**
 - Enoncé ambitieux, à la portée des acteurs.
 - Résultat attendu, auquel on veut aboutir, chiffrable et précis.
 - Répondant au diagnostic thématique posé.
 - Commencant par un verbe à l'infinitif.
- **Projet :**
 - Action, réalisation.
 - Avec une origine, une justification, une localisation dans l'espace.
 - Répondant à un ou des objectifs.
 - Dont le coût est estimable.
 - Dont l'impact est mesurable.

Afin d'illustrer ces concepts, il cite les exemples suivants :

- **Objectif :** Développer les partenariats public-privé pour renforcer les associations dans leurs actions.
- **Projet :** Réalisation d'un agenda reprenant les manifestations sur l'entité avec encarts publicitaires pour les entreprises intéressées.

La deuxième séance commence par un mot de bienvenue de M. BUCHET et une brève introduction de Xavier PAULY. Ce dernier rappelle le but de la première séance qui s'était déroulée 15 jours plus tôt (présentation du pré-diagnostic par DR(EA)²M, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus du travail des participants à cette deuxième séance, à savoir des propositions d'objectifs et projets relatifs à la Jeunesse et la Vie Associative.

Il insiste ensuite sur ce que signifient les termes *objectifs* et *projets*. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant les 2 semaines séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les participants répartis en 4 sous-groupes de 6 personnes environ. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est indiqué qu'un projet peut répondre à un ou plusieurs objectifs.

Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants. A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR qui devra travailler sur la priorisation des projets à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Les 4 sous-groupes étant formés, ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- le document de travail à domicile (avec carte de synthèse et document AFOM)
- un document de synthèse des remarques de la 1^{ère} séance (réalisée par les AD de la FRW).
- Le document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;

Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée d'environ 50 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par la priorité. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Ci-dessous, les **résultats du travail en sous-groupes** quant à la définition d'**objectifs** et **projets** pour la commune de **Viroinval** en matière de **Jeunesse** et de **Vie Associative**.

Sous-groupe n°1 :

Objectif 1 : *Empêcher la disparition des mouvements associatifs villageois.*

⇒ **Projet :**

- Construction de salles communales, notamment à Olloy.

Objectif 2 : *Améliorer la gestion des locations de salles communales de l'entité.*

⇒ **Projet :**

- Organisation d'un service de gestion des salles à la Commune⁸ (avec établissement d'un état des lieux avant et après les utilisations).

Objectif 3 : *Développer les activités culturelles et/ou folkloriques dans les villages.*

⇒ **Projet :**

- Mise en place d'une tournante d'activités culturelles ou folkloriques dans les différents villages (grand feu, fête de la musique...) afin de les dynamiser.

Objectif 4 : *Organiser un service de navettes lors des activités.*

⇒ **Projet :**

- Utilisation par exemple de la camionnette de la Croix Rouge (ou autre) avec horaire précis pour faire la navette lors d'activités dans la Commune.

Objectif 5 : *Organiser des activités itinérantes.*

⇒ **Projet :**

- Organisation (via la CCR Action-Sud) d'expositions ou autres activités itinérantes dans chaque village avec regroupement des jeunes des villages.

Objectif 6 : *Créer un agenda électronique sur le site de la Commune.*

⇒ **Projet :**

- Donner un *login* et un mot de passe aux associations pour remplir l'agenda « en direct ».

Priorité du sous-groupe : Construire/Rénover dans chaque village (mais surtout Olloy) des salles communales adaptées avec une gestion sérieuse (suivi de l'état du matériel technique, personnes de contact identifiées pour les clés et les soucis lors de locations, état des lieux pour la propreté et les détériorations éventuelles, espace de rangement pour le matériel...).

Sous-groupe n°2 :

Objectif 1 : *Centraliser l'information sur la vie associative existante afin de mieux la diffuser et rassembler la vie associative par grandes catégories.*

⇒ **Projet :**

- Organisation périodique d'une manifestation invitant les associations « d'état » sous les projecteurs, et ce à différents endroits pour permettre la découverte des villages à travers différents parcours.

⁸ Il semble logique, selon ce sous-groupe, que cette tâche soit assurée par l'AC vu que la réservation des salles y est déjà réalisée.

Projet (non relié à un ou des objectif(s) précis):

- Mise en place de mérites (autres que ceux destinés aux associations sportives).

Priorité du sous-groupe : Événements périodiques et itinérants qui offrent une publicité aux associations de la Commune.

Sous-groupe n°3 :

Objectif 1 : Assurer une salle fonctionnelle et polyvalente dans chaque village de l'entité.

⇒ Projets :

- Réappropriation de la salle Dothorpa pour disposer d'une salle communale à Dourbes.
- Aménagement de l'étage de la Maison de Village de Dourbes pour la mettre à disposition des différentes associations⁹.

Objectif 2 : Assurer un « espace plaine de jeux » pour les enfants de chaque village de l'entité.

⇒ Projet :

- Aménagement d'une plaine de jeux pour les enfants dans le centre du village de Dourbes.

Priorité du sous-groupe : Réappropriation de la salle Dothorpa.

Sous-groupe n°4 :

Objectif 1 : Permettre à tous les comités d'organiser des événements avec les mêmes moyens techniques.

⇒ Projets :

- Mise à disposition d'un chapiteau communal pour les associations.
- Mise à disposition d'une salle communale dans chaque village.
- Différents aménagements pour que les moyens soient identiques (exemple : nouvelle cuisine à la salle Arthur Masson de Mazée pour disposer d'une cuisine semblable à celle de la salle de Treignes).
- Rédaction d'un listing du matériel disponible pour les associations¹⁰ (exemple : groupe électrogène via la Commune auprès de l'Armée).

Objectif 2 : Assurer une meilleure cohésion/cohabitation entre les associations.

⇒ Projets :

- Réalisation d'un calendrier thématique, commun des associations similaires¹¹.

⁹ Les membres de ce sous-groupe font remarquer le nombre important d'associations (6) pour le village de Dourbes qui compte 300 habitants. Selon eux, cela traduit le dynamisme de ce village qui pourrait être remis en question si la salle Dothorpa venait à disparaître.

¹⁰ A partir de ces « nouveaux avantages », on pourrait imposer plus d'exigences pour les délais de réservations pour les associations.

¹¹ Ce sous-groupe pense que cela faciliterait grandement l'organisation au sein du Service Travaux ainsi que pour M. Manise dans son rôle de gestion des différentes salles.

- Organisation par la Commune d'un événement récréatif à destination des associations → team-building qui permettrait des échanges entre comités et la création de liens.

Objectif 3 : *Respecter les moyens mis à disposition.*

⇒ Projets :

- Recours à des dépôts de cautions pour l'emprunt de matériels et l'utilisation d'infrastructures.
- Réalisation d'états des lieux à en-tête communale lors de la location de salles.

Priorité du sous-groupe : ***Achat d'un chapiteau communal.***

8. Premières priorités

(17/12/2013)

La priorité donnée par chaque sous-groupe à un projet a été reprise en gras et italique au point 7 de ce compte-rendu.

La FRW fait remarquer aux participants qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'arrêter des priorités mais bien de donner des indications à la CLDR qui devra, elle, se prononcer en termes de priorités.

9. Échange et débat

(17/12/2013)

Suite à cette mise en commun des réflexions collectives, Thomas CONSTANT propose aux participants de faire part de leurs remarques et commentaires par rapport à ce qui vient d'être dit.

L'ensemble des participants partageant les mêmes préoccupations, un seul sujet fait l'objet de brefs commentaires. M. COPPENS estime que l'utilisation d'un **chapiteau** n'est pas une solution idéale pour les associations : nécessité de personnel spécialisé (pour le montage), de chauffage en hiver, d'équipements supplémentaires (mobiles)...

M. SABLON partage son sentiment et signale que selon le sous-groupe 4, il ne s'agit pas de la solution unique pour la mise en place d'événements. Le chapiteau pourrait être complémentaire aux salles communales pour des manifestations précises, telles les fêtes d'été. Il indique que de nombreuses communes voisines disposent d'un chapiteau et que cela y donne des résultats très positifs.

N'ayant pas été interrogé ou interpellé sur des points précis, M. BUCHET poursuit l'échange en félicitant les participants pour leur **mobilitation** et la vie qu'il donne à leurs villages. Il indique avoir bien entendu le besoin de **lieux de rencontre** et d'**infrastructures** pour une vie associative pérenne à Viroinval.

Revenant sur la mise à disposition de **matériels**, il fait remarquer que d'autres structures que la Commune peuvent également être mises à contribution ; il cite l'Armée, mais aussi la Province ou encore la Protection Civile.

M. BUCHET conclut en signalant que l'idée d'un **calendrier commun** pour coordonner les multiples événements à travers Viroinval revient fréquemment. Selon lui, le CCR *Action-Sud* aura plus que probablement un rôle à jouer à ce niveau.

10. Clôture et évaluation du Groupe de Travail

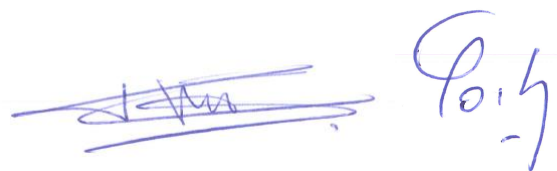
(17/12/2013)

Les participants sont ensuite amenés à évaluer le fonctionnement de ce 2^{ème} Groupe de Travail réparti sur deux séances. Les résultats de cette évaluation sont repris dans l'annexe 2 du présent compte-rendu.

Les personnes souhaitant devenir membre de la future CLDR sont également invitées à remplir un formulaire de candidature à remettre aux AD de la FRW ou à renvoyer au plus tard le 30 mars 2014.

Enfin, M. BUCHET remercie de nouveau les citoyens pour leur participation et les invite à se montrer aussi enthousiastes pour les prochains GT.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 1 : liste des citoyens présents aux 2 séances du GT2

	Titre	Prénom	Nom	Présent le 03/12	Présent le 17/12
1	M.	Gaétan	BERNARD	oui	
2	M.	Denis	BERTRAND	excusé	oui
3	M.	Stéphane	BERTRAND	oui	oui
4	Mme	Adeline	CONGIU		oui
5	M.	Jean-Pierre	COPPENS	oui	oui
6	M.	Joe	DECLOEDT		oui
7	M.	Pascal	DELCULEE		oui
8	Mme	Michèle	DEVOS	oui	oui
9	Mme	Anne-Marie	DRICOT	excusée	excusée
10	M.	Rudi	DUMONT	oui	
11	Mme	Audrey	FICHET	oui	oui
12	M.	Arnaud	FOSSET	oui	
13	M.	Pierre	GILLES	oui	
14	Mme	Daphné	HAULAIN	oui	oui
15	M.	Martial	HOLOGNE		oui
16	Mme	Pascale	JACQUEMART	oui	
17	M.	Joël	JACQUET	oui	oui
18	M.	Didier	LAURENT	oui	oui
19	M.	Eddy	LEBEC	oui	oui
20	M.	Thierry	LEBEC	oui	oui
21	M.	Célian	LHOTTE	oui	oui
22	M.	Sylvain	LHOTTE	oui	oui
23	M.	Florent	MARTIN		oui
24	M.	Denis	PREUMONT	oui	oui
25	Mme	Ludivine	RAMACK		oui
26	M.	Arnaud	SABLON	oui	oui
27	M.	Maxime	SABLON		oui
28	M.	Michel	SABLON	oui	oui
29	M.	Joël	SOYEZ	oui	oui

Annexe 2 : Résultats de l'évaluation par les participants

En fin de seconde séance (17/12/2013), il a été demandé aux participants d'évaluer le GT « Jeunesse et Vie Associative » animé par la FRW.

23 formulaires d'évaluation ont été complétés et rentrés auprès des AD.

Ci-dessous, sont présentés les résultats de cette évaluation par les personnes présentes.

A la question 1 (Avez-vous trouvé intéressant d'écouter la présentation lors de la première séance et l'avez-vous trouvée pertinente ?) :

4 personnes n'ont pas répondu à cette question vu leur absence à la 1^{ère} séance.

Les 19 autres participants à la 2^{ème} séance ont trouvé intéressant d'écouter la présentation de l'auteur de programme durant la 1^{ère} séance et ont trouvé l'exposé pertinent. Les commentaires suivants sont faits :

- cela a permis de voir certaines choses oubliées ;
- c'est une bonne description des enjeux ;
- on sait/apprend de quoi il faut parler [dans le cadre du GT] ;
- c'est toujours important d'avoir les lignes directrices ;
- il est important d'avoir les informations avant de débattre ;
- il s'agit d'une information complète et d'une découverte du secteur ;
- l'état de la situation de la Commune est parfois méconnu ;
- c'est une base de discussion.

A la question 2 (Avez-vous trouvé intéressant de travailler en sous-groupes ?) :

Tous les participants ayant rempli la fiche d'évaluation ont trouvé intéressant de travailler en sous-groupes. Les raisons avancées sont que cela permet :

- à chacun de pouvoir exprimer ses idées ;
- à chacun de s'exprimer librement ;
- une mise en commun d'idées différentes ;
- d'obtenir plus d'idées (que dans une seule tête) ;
- d'échanger plus facilement les points de vue ;
- de pouvoir émettre différentes idées ;
- un travail pour des intérêts communs ;
- un brainstorming et donc de mettre des idées en commun ;
- à tout le monde de donner son avis ;
- de connaître l'avis de personnes extérieures ;
- la découverte d'autres idées ;
- d'échanger et d'écouter ;
- d'échanger les idées tout en les mettant ensemble ;
- un certain enrichissement ;
- de voir tous les points de vue
- de conclure par une synthèse des idées.

1 participant propose de peut-être obliger la mixité villageoise dans les groupes.

A la question 3 (Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différentes ?) :

Les 22 personnes ayant répondu à cette question trouvent intéressant de répartir le GT en deux séances. Elles mettent principalement en avant le temps de réflexion qui peut exister entre les deux soirées. Certaines ajoutent :

- que c'est plus *soft* sur 2 soirées que sur 1 ;
- que c'est plus facile de travailler lorsque c'est bien ciblé ;
- que malgré l'absence à la première séance, on peut remettre des idées lors de la seconde ;
- qu'il vaut mieux des réunions à temps réduit → après 2h, il est difficile d'être productif et attentif ;
- qu'il s'agit d'une bonne répartition du travail ;
- que cela permet de contacter/rencontrer d'autres personnes.

A la question 4 (Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?) :

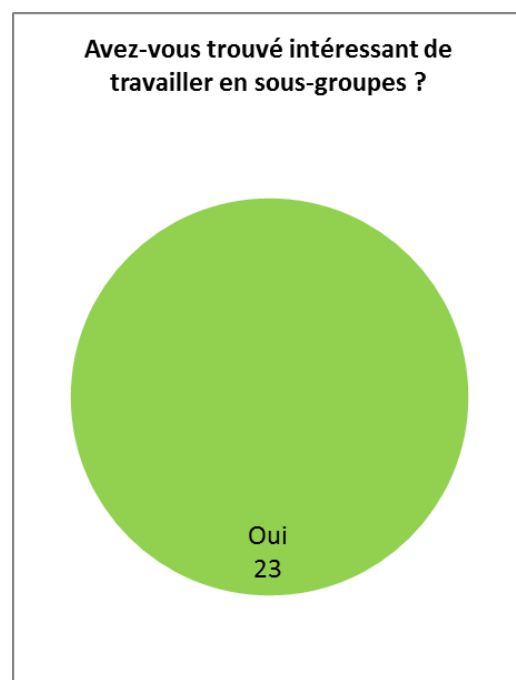
1 seul participant répond négativement à cette question. Selon lui, il pourrait être intéressant de disposer de feuilles de brouillon.

1 autre apprécie la cartographie qui permet de situer les choses.

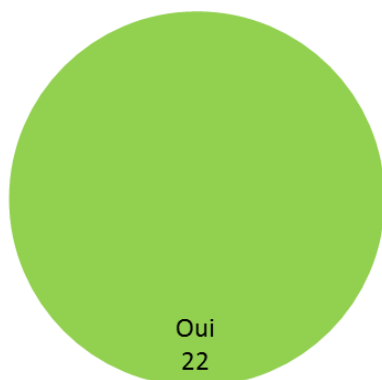
A la question 5 (Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de cette réunion ?) :

Les participants ont pu prendre connaissance de l'organisation des GT par différents canaux. On peut observer que le toute-boîte distribué en octobre dernier et le site Web communal ont permis une publicité importante. C'est toute fois le bouche-à-oreille (autre) qui a le mieux fonctionné pour ce GT, ce qui est compréhensible vu les publics concernés.

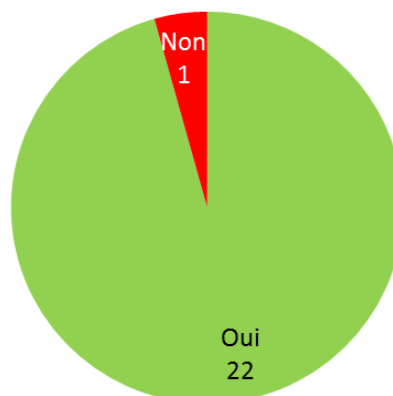
Ci-dessous, nous résumons l'évaluation sous forme graphique :



Avez-vous trouvé intéressant la répartition du Groupe de Travail en deux séances différentes ?



Estimez-vous utiles les documents mis à votre disposition lors des Groupes de Travail ?



Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la soirée ?

